

Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le douze avril à quatorze heures, le Comité Syndical convoqué une seconde fois sans exigence de quorum, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 6 avril 2024

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE

Avait donné procuration : Dominique LIEBERT à Anne Marie AUBESSARD

Etaient absents non représentés : Laurent SAUGERAS, Régis HOUBIGAND, Alain VERMOREL

Secrétaire de séance : Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE

Objet : SDIS de la Corrèze – mise à disposition d'agents employés à la sécurité des baignades

2024-09

La Président donne connaissance du projet de convention établi par le SDIS de la Corrèze pour la mise à disposition de deux agents employés à la surveillance de la baignade du plan d'eau de Sèchemailles pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2024.

Le coût estimé comprend les vacations des surveillants, les frais d'encadrement et de gestion des personnels et les frais d'habillement. Un avenant financier définitif sera établi en fin de saison.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve les termes de la convention devant intervenir avec le SDIS pour la mise à disposition de deux agents employés à la surveillance des baignades, du 1^{er} juillet au 31 août 2024,
- autorise la Présidente à signer avec le S.D.I.S. de la Corrèze, ladite convention, l'avenant financier provisoire de 13 126.93 € et tous les documents nécessaires à la mise en place de la surveillance du plan d'eau.
- autorise la Présidente à signer l'avenant financier définitif qui sera établi après la saison.

RECUEIL
16 AVR. 2024

SOUS-PRÉFECTURE D'USCEL
(CORRÈZE)

Pour extrait conforme,
Meymac, le 12/04/2024

La secrétaire de séance,

Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE

La Présidente,

Anne-Marie AUBESSARD

